

Stratégies de normalisation et politique éducative pour l'enseignement de tamazight.

Koussaila ALIK,
Maître de conférences « A »
Université M. Mammeri Tizi-Ouzou

Introduction

L'expérience de l'enseignement de tamazight comme langue non aménagée suscite des questions liées au choix de la norme. Cela d'une part pour standardiser les différentes variétés (communément appelés dialectes), utilisées dans les milieux berbérophones, en élaborant une langue écrite unifiée, qui serait enseignée dans les écoles et les universités du point de vue didactique, pédagogique et linguistique.

De l'autre côté, cette standardisation permettrait son utilisation en milieux arabophones, dont la langue maternelle et native est l'arabe populaire, dit algérien et la maîtrise de l'arabe classique à travers son apprentissage dans les écoles et la pratique religieuse (l'islam et le coran). Ainsi, chercher comment réussir à découvrir la langue tamazight.

Cependant, la problématique fondamentale qui devrait être traitée est quelle est la stratégie de normalisation et la politique éducative à mettre en place pour concrétiser ce processus d'unification et de l'enseignement de la langue tamazight comme langue maternelle et native ? Est-il réalisable en milieu berbérophone comme étant une langue variée et en milieu arabophone qui n'est pas connue à l'oral ?

Le but de cet article est de présenter une somme d'éléments ayant traits au processus de l'introduction de tamazight dans le système éducatif algérien comme étant une langue à standardiser progressivement.

Mots clés

Norme linguistique, Aménagement linguistique, Politiques linguistiques, Standardisation linguistique, Diversité linguistique, Pluralisme linguistique, Bilinguisme.

1. Les langues maternelles et la notion de la norme à l'écrit

Il est utile de s'interroger sur la *notion de norme* et son rapport au contexte d'aménagement, mais nous verrons d'abord quelle est l'origine de ce concept. Cela en tenant compte de la réflexion faite par D. BAGGIONI¹ examinant le fonctionnement du concept de *norme* dans l'histoire de la linguistique.

Le mot *norme* issu d'un emprunt au latin s'impose comme terme international par le biais de la philosophie allemande d'inspiration néo-kantienne et la sociologie anglo-saxonne. Il désigne un ensemble de conduites dont on constate la régularité dans un groupe quelconque. Il est connu récemment en linguistique.

La norme linguistique posera en premier lieu la question du bon usage de l'écrit : les règles grammaticales, lexicales et orthographiques régissant le fonctionnement et l'usage correct de la langue. Ce qui amènera à valoriser cette notion de norme par l'importance du style d'écriture voire d'expression, son caractère académique ou soutenue, tout en cultivant le mythe de la belle langue. À ce niveau, se greffent des questions sociales sur les divers facteurs légitimant l'usage et la pratique d'une langue ou d'une variété quelconque, de même son hégémonie sur le paysage linguistique de la communauté en question. Pour aborder cette notion du point de vue sociolinguistique, il est crucial de faire appel à deux positions : attitudes prescriptives et attitudes descriptives. Les attitudes prescriptives se manifestent quand une langue repose sur des conventions de tradition grammairienne qui codifient à sa forme écrite et littéraire. Les attitudes descriptives quant à elles, sont les positions des linguistes qui se contentent d'observer les faits de langue, s'efforcent d'être scientifiques et

n'émettent pas de jugement de valeurs ou esthétiques. Il sera bien entendu que l'observation doit éviter le recours aux appréciations externes, elle s'appuiera sur des critères internes.

Ces deux points de vue supposeront ce que nous pouvons appeler : norme objective et norme subjective. La norme subjective renvoie à l'attitude prescriptive, elle est l'ensemble des règles mises en place et qu'il faudrait parvenir à appliquer. Ce sont par ailleurs les jugements émis par les locuteurs et qui véhiculent tout discours épilinguistique Elle est un moyen de référence pour l'usage « normal » de la langue. La norme objective au contraire, fait appel à des faits observables de l'usage pour parvenir à la norme de la langue.

De nombreuses définitions de la norme ont été données ; en voici deux qui s'interrogent sur son contenu.

J. P. KAMINKER dit qu'elle est :

« Comme opinion, comme appréciation sur les pratiques linguistiques et dans les pratiques linguistiques »².

Cette définition pose le primat de la norme subjective sur la norme objective. C'est le cas des normes sélectives qui justifient un ensemble de normes de fonctionnement comme étant une référence ou un modèle à suivre ; ce qui fait le retour à la tradition, au bon usage qu'avait connu la langue ou la variété dans le passé.

Pour D. BAGGIONI :

« La norme est le mode d'existence de la domination, d'une pratique linguistique sur une autre »³.

Il pose clairement la norme en termes de pouvoir : imposée et intégrée par les sujets comme légitimité, en donnant la priorité au groupe dominant.

Ce nouveau regard nous montre l'hégémonie linguistique d'une telle pratique sur une autre et les symboles sur lesquels reposera sa légitimité. Autrement dit : comment un locuteur justifie-t-il le choix d'une pratique sur une autre ? À quoi s'identifie-t-il pour nourrir son

discours épilinguistique et comment impose-t-il sa pratique linguistique comme norme de référence ?

En outre, l'émergence d'une norme s'explique par d'autres facteurs : Elle peut apparaître sous l'égide de l'unification politique d'un pays et l'intervention de l'État par promulgation d'une loi. Comme elle peut être marquée par la qualité de sa production littéraire, en s'appuyant sur le rôle des médias pour la diffusion des standards.

Nous citerons pour conclure ce point A. JIMINEZ :

« Le terme « norme » contient plusieurs notions qui se croisent, se fondent et confondent souvent, soit dans l'opposition commune soit dans l'utilisation technique. Cependant il y en a deux, l'une plus utilisée que l'autre, qui semble constantes :

1) celle qui correspond à l'idée de guide, modèle, règle ou exemple.

C'est-à-dire, celle qui désigne ce qui doit ou devrait être.

2) celle qui souligne ce qui est commun, usuel. C'est-à-dire, ce qui est habituel ou qui se pratique de forme habituelle. »⁴

La posture épistémologique à l'égard des politiques linguistiques et des conflits diglossiques implique à la fois un travail de sociohistoire et de sciences politiques pour mieux approfondir la recherche en sociolinguistique sur les rapports langues et pouvoir politique. Il ne faut pas se focaliser uniquement sur l'histoire de cette discipline récente qui traite les langues et de leurs statuts ; il est indispensable de chercher les causes et les facteurs qui ont mené à la mise en place d'une politique linguistique particulière à l'égard d'une langue du point de vue politique, socio-anthropologique, historique et même juridique. Certains chercheurs dans le domaine linguistique se penchaient sur les facteurs qui ont poussé certains gouvernants à imposer une langue comme étant une Identité Nationale. Ce que ne manque pas de souligner Clémentine RUBIO :

« Elle peut signifier un élargissement de la façon d'envisager le domaine et ses méthodologies. Cela peut en effet à la fois concerner les questions de politiques linguistiques, rares thématiques qui font

ALIK. K : *Stratégies de normalisation et politique éducative pour l'enseignement de tamazight.*

déjà l'objet de perspectives historiques dans le domaine, mais aussi être élargi à d'autres recherches. »⁵

Il ajoute :

« Ces considérations sur le processus de reconstruction historique peuvent être élargies au processus de reconstruction inhérent à toute recherche et permet de problématiser la représentation de la sociolinguistique comme une discipline de terrain profondément empirique. »⁶

2. Tamazight dans le système éducatif : la réalité du terrain

L'introduction de tamazight dans le système éducatif en Algérie d'une manière officielle est marquée par le sceau d'une année de boycott scolaire en Kabylie lancée par les acteurs du Mouvement Culturel Berbère en 1994. Ainsi, cet enseignement a été lancé sans aucun statut juridique dans la constitution algérienne, et sans aucune démarche scientifique précise qui aurait permis l'élaboration des guides pédagogiques et des manuels scolaires. Autrement dit, l'aménagement du statut et du corpus de la langue n'est pas pris en charge pour mettre en place les instruments adéquats et définir les objectifs concrets de cet enseignement.

Dans un premier temps, le MCB revendiquait la reconnaissance de tamazight comme langue nationale et officielle et son enseignement obligatoire sur tout le territoire national. Mais cette revendication liée au statut n'a pas été débattue par les chercheurs et les universitaires dans le cadre des politiques et des planifications linguistiques à mettre en place pour que cette langue soit prise en charge dans les milieux arabophones et les différents milieux berbérophones, sachant que cette revendication liée à l'identité est ancrée d'une manière particulière dans la région de la Kabylie ; mais aussi sans tenir compte des positionnements épilinguistiques des autres berbérophones et des arabophones.

Par ailleurs, les autorités de l'époque n'avaient pas réfléchi en premier lieu au statut de son enseignement d'une façon globale, comme étant une langue régionale, nationale ou officielle et n'avaient pas défini sa territorialité. Sa place dans l'école algérienne, comme langue maternelle, seconde ou étrangère, en comparaison avec les autres langues enseignées, l'arabe classique, le français et l'anglais, n'avait été définie non plus. En plus, l'enseignement de tamazight est cerné dans un cadre facultatif et limité à quelques wilayas, bien que son statut de langue nationale ait été reconnu dès la constitution en 2002⁷.

Il faut attendre le 05 janvier 2016 pour que le statut de langue officielle soit accordé aussi pour tamazight dans le cadre de la révision constitutionnelle. L'article en question, le 3 bis, a été modifié comme suit :

« Tamazight est également langue nationale et officielle. L'État œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. Il est créé une Académie algérienne de la langue amazighe, placée auprès du Président de la République. L'Académie, qui s'appuie sur les travaux des experts, est chargée de réunir les conditions de promotion de tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue officielle. » »⁸

Cette reconnaissance officielle n'a donné aucune suite sur le terrain et n'est pas encore concrétisée avec des textes pour généraliser l'enseignement de tamazight.

S'agissant de sa diversité interne, de sa territorialité dans les espaces berbérophones et sa place dans les milieux arabophones, un regard critique doit lui être consacré pour situer les causes réelles qui empêchent son éventuelle généralisation sur le territoire national.

3. Problématique de l'enseignement de tamazight : langue maternelle ou langue seconde ?

A partir d'un regard rétrospectif, il s'agit de faire un état des lieux sur le contexte à travers lequel tamazight est enseigné dans les deux milieux berbérophone et arabophone, soit deux publics différents : le premier perçoit cette langue maternelle comme étant le ciment de son identité et de sa culture ancestrale ; tandis que le second, la perçoit en référence aux symboles de l'arabité : langue arabe (dialectal ou classique) et à l'islam.

Le public berbérophone, pour sa part, n'est pas homogène bien que le facteur identitaire mettrait l'un des dialectes amazighs, à savoir le kabyle, comme variété de prédilection pour la résistance face à l'arabisation linguistique et identitaire. Mais le choix de la norme se manifeste spontanément dès la mise à l'écart des autres variétés des régions berbérophones. Par conséquent, ils tiennent eux-mêmes à évoquer l'enseignement de chaque variété dans son environnement propre : le chaoui, le mozabite, le touareg, etc. Autrement dit la variété kabyle n'est pas contestée dès le départ, elle est traitée comme étant un moyen de défense contre toute menace visant l'identité amazighe dans sa globalité. Elle est contestée seulement après avoir constaté que les autres variétés ne sont pas prises en considération dans les manuels scolaires de tamazight (primaire, moyen et secondaire).

Ce qui convoque la problématique de la standardisation ou de l'unification d'une langue diversifiée. Quel est la variété à développer pour construire une norme écrite qui permettra de représenter toutes les autres ? Ensuite comment faire pour que chaque dialecte soit enseigné dans son environnement naturel.

En outre, toutes questions qui touchent au lexique, la grammaire, la littérature, la conjugaison et l'orthographe reviennent sur la table remettant en cause l'expérience des manuels scolaires élaborés sur la

base du kabyle comme variété de référence au détriment des autres. En tenant compte aussi des choix liés à la graphie en ce qui concerne non seulement l'orthographe, mais aussi de la mise à l'écrit d'une langue orale diversifiée.

La polygraphie (tradition d'écriture en graphies latine, arabe et tifinagh) est critiquée en arguant du fait de l'existence d'une longue tradition d'écriture en graphie latine particulièrement pour le kabyle, et d'une façon générale pour tous les dialectes amazighs. Dans les autres régions berbérophones, la graphie latine est contestée par la majorité. Ils cherchent à développer les caractères arabes d'une certaine manière pour écrire leurs variétés ; une thèse défendue par un courant chez les Chaouias et les mozabites. L'argument est l'unité nationale et la tradition de cette transcription en caractères arabes très ancienne chez eux. Une autre posture minoritaire consiste en le recours à la graphie tifinagh comme symbole de la langue originelle et autochtone. Elle est défendue par les touarègues et quelques élites dans le but d'unifier le système d'écriture pour toutes les variétés amazighes.

S'agissant du public arabophone et les différentes positions prises à l'égard de l'enseignement de tamazight, ce sont des questions qui sont abordées de la même façon que les autres régions amazighophones citées plus haut. Mais cette fois, la question de la norme envisagée n'est pas posée d'une manière précise, à savoir la variété à élaborer. Pour eux, c'est plutôt le kabyle qui est perçu comme variété de référence. Cette diversité linguistique entre tamazight et l'arabe est prise en charge par le kabyle.

D'autres difficultés sont rencontrées sur le terrain, à savoir l'usage de la graphie latine dans les manuels, les ouvrages qui sont déjà publiés, ainsi que pour le refus de l'enseignement du français dans les différentes wilayas, en s'attaquant à son usage dans le secteur public et à son enseignement dans les écoles privées. C'est une manifestation

de volonté par l'intermédiaire des associations des parents d'élèves et quelques organisations syndicales des enseignants. Dans cette optique, la langue tamazight est perçue comme l'alter ego de la langue du colonialisme du fait de la graphie latine et donc agirait comme facteur de division à cause du rejet de la graphie arabe en milieux kabylophones.

Toutes ces observations traduisent l'idéologie que véhicule le système éducatif en Algérie. Ainsi, une réforme de l'enseignement de tamazight en particulier et pour l'enseignement des langues en général doit adopter une démarche éclairée afin de prendre en compte les questions liées aux stratégies de normalisation et de politique éducative.

4. Stratégies de normalisation et politiques éducatives : État des lieux et perspectives

Les programmes actuels n'arrivent pas à atteindre d'une manière efficace les objectifs de cet enseignement. Si le Ministère de l'Éducation Nationale envisageait d'enseigner tamazight à deux paliers, le premier dans le primaire et le moyen, qui permettrait à l'élève de développer ses compétences dans sa variété maternelle, et à le faire accéder à l'intercompréhension interdialectale dans le deuxième, il faut dire que cela ne s'est pas concrétisé sur le terrain. Et ceci nous renvoie à d'autres paramètres. Car les manuels de langue tamazight n'impliquent pas les contes, récits, et poèmes des autres variétés amazighes d'Algérie et des autres pays voisins. Ce constat a été établi dans mon mémoire de Magister en langue et cultures amazighes⁹, et à travers lequel, j'ai analysé la première série de ces manuels scolaires. Les nouveaux manuels également n'échappent pas à cette exclusivité qui persiste à ce jour.

Par conséquent, il est difficile aux apprenants non seulement de percevoir la diversification de tamazight au plan linguistique, littéraire et culturel, mais aussi à saisir les phénomènes de la variation d'une

région à une autre. Ils ne pouvaient pas avoir une idée précise de ce par quoi se distinguent les variétés dans la prononciation d'un même mot.

Ajoutons à cela qu'aucun texte ne rend compte de cette diversité ; décrire ou expliquer la vie et l'espace socio-culturel des différents groupes amazighophones n'a jamais été abordé de façon explicite, à travers des textes de type explicatif ou descriptif, pas même implicitement dans les récits, les contes et les poèmes, etc.

Les textes de lecture reprennent presque les mêmes auteurs (poètes et écrivains). Dans leur majorité, les textes représentent la même conception en littérature et reflètent une dimension régionale kabyle (très peu d'auteurs dans les autres variétés). Dans le manuel, nous trouvons que la plupart des textes appartiennent non seulement au même auteur, mais ils sont aussi extraits du même ouvrage.

Quant à ce qui concerne la morphosyntaxe, toutes les nuances sont abordées dans les manuels, à savoir les différents procédés de formation de l'état d'annexion du nom, les marques du genre et du nombre.¹⁰

En guise de conclusion

Au terme de cette analyse, nous espérons avoir pu rouvrir le débat sur cette problématique de l'enseignement et de l'aménagement des langues maternelles.

Cette diffusion du processus de l'élaboration symbolique d'une langue unifiée - ledit tamazight-, nous montre qu'un ensemble de facteurs méthodologiques doit être inévitablement pris en compte pour encadrer le processus. Il nous semble que cette étude doit inclure et définir le débat autour de trois instances compétentes :

- Autorité de l'instance scientifique et morale chargée d'initier, d'orienter et de coordonner la démarche par la matérialisation des efforts de recherche et de normalisation (académies, centres de recherche, instituts, etc.) ;

ALIK. K : *Stratégies de normalisation et politique éducative pour l'enseignement de tamazight.*

- L'autorité du corpus scientifiquement collecté de cette langue, et mettre en place l'aménagement de chaque dialecte et les développer sans accentuer les divergences ou éliminer les particularités.
- L'autorité d'un véritable marché des langues, qui définit les horizons vers lesquels se dirige le processus de normalisation linguistique, voire les différents domaines, à investir progressivement, entre autres : enseignement, journalisme, administration.

Cependant, pour mieux analyser la situation dans laquelle se trouve tamazight dans l'école algérienne, il est important de mettre l'accent sur certaines réalités. Cette école est une institution pédagogique où l'enseignement est majoritairement en langue arabe scolaire et où celle-ci est à la fois outil et objet d'enseignement. La place réservée pour l'enseignement de tamazight est très limitée, car elle est enseignée comme une langue sans statut clair dans le système éducatif, malgré sa reconnaissance comme langue nationale et officielle ; à quoi s'ajoutent le manque d'encadrement, le déficit en matériel didactique adéquat et l'absence d'un volume horaire adéquat. Ceci est d'autant plus marqué par l'absence d'une réelle volonté politique de l'entendre à l'ensemble du territoire.

Dans le même sillage, Taleb Ibrahim KHAOULA synthétise son analyse sur l'école algérienne :

Il s'agit de mettre en place les conditions d'une politique éducative qui rompe de manière définitive avec l'idéologie scolaire monolingue et mono-normative et opte pour la tolérance et l'ouverture à toutes les compétences et à toutes les initiatives : une politique qui prenne en compte la diversité culturelle et linguistique du pays et les aspirations des Algériens à être des citoyens de ce monde, où la pluralité est la règle et non l'exception. C'est à ce prix qu'il sera possible d'édifier une école où la réconciliation des jeunes Algériens avec leur pays, leur histoire et leur récit national pourra être consacrée.¹¹

ALIK. K : *Stratégies de normalisation et politique éducative pour l'enseignement de tamazight.*

Il ajoute :

*Il faut mener une autre réflexion hardie sur le rôle des langues premières de socialisation dans la scolarisation, tout en mettant en place les outils qui puissent donner au tamazight la possibilité de devenir réellement une langue nationale, un patrimoine partagé et assumé par tous les Algériens.*¹²

L'enseignement de tamazight doit s'accompagner d'une action éducative et pédagogique qui permettra de l'introduire en milieu berbérophone comme langue maternelle et en milieu arabophone comme langue seconde, tout en respectant chaque variété dans son environnement.

Dans les différents milieux arabophones, il est nécessaire de choisir chaque dialecte amazigh en fonction de son contact avec l'arabe algérien. Autrement dit selon la variété (kabyले, chaoui, mozabite ou touareg) dont l'enfant arabophone est en contact comme le souligne M. MAHRAZI :

*« Pour avoir quelque chance de succès, une politique linguistique doit être en harmonie avec la réalité sociolinguistique ».*¹³

Références bibliographiques

1. ACHAB R., 1996, *La néologie lexicale berbère*, Ed. Peeters, Paris.
2. ALIK Koussaila, *L'aménagement de tamazight à travers son enseignement : La norme envisagée dans les manuels scolaires*, Mémoire de Magister en langue et culture amazighes, Spécialité : Linguistique, soutenu le 18 janvier 2011, sous la direction de Nora TIGZIRI.
3. ALIK K., *L'aménagement linguistique de tamazight en contexte scolaire : Cas de l'Algérie et du Maroc*. Thèse de Doctorat ès-Sciences, Spécialité : Linguistique amazighe, Soutenue le 02 mars 2017, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, sous la direction de Moussa IMARAZENE.
4. AMEUR M. & BOUMALEK A. (dir.), *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat 2004.
5. BAGGIONI D., « Présentation de l'émergence du concept de norme linguistique en sciences humaines et en linguistique », In : *Genèse de la (des) norme(s) linguistique(s)*, Publications de l'université de Provence, 1994.
6. BAYLON Ch, *Sociolinguistique : Langue, société et discours*, Paris, 1996.
7. BOYER H., *Langues en conflits : études sociolinguistiques*, Paris, L'Harmattan, 1991.
8. BRANCA-ROSOFF Sonia. & FOURNIER Jean-Marie, *Langue commune et changement de normes*. Études réunies et éditées, Éditions Champion, Paris, 2011.
9. CALVET L. J. & DUMONT P., *L'enquête sociolinguistique*, l'Harmattan, 1999.
10. CALVET L.J. & JUILLARD C. (dir), *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, Premières journées scientifiques du

réseau thématique de recherche sociolinguistique et dynamique des langues, 16, 17 et 18 décembre 1996.

11. CALVET L.J., *La Guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachette Littératures, 1999.

12. CALVET L.J., *Les Politiques linguistiques*, Paris, PUF, (Q.S.J.), 1996.

13. DOURARI A S/d, *Tamazight langue nationale en Algérie : États des lieux et problématique d'aménagement*, Actes du 1er colloque sur l'aménagement de tamazight, CNPLET, Alger 2006.

14. DOURARI A. & HESSAS H. S/d, *Polygraphie et enseignement de la langue tamazight*, *Timsal n tamazight* N°6, CNPLET, décembre 2015

15. DOURARI A S/d, *Didactique de tamazight langue maternelle*, *Timsal n tamazight*, N° 10, CNPLET Décembre 2019

16. COMITTI J. M., *Les Corses face à leur langue : de la naissance à la reconnaissance de la langue*, éd : Squadra diu Fimusellu, Paris, 1992.

17. ENNAJI, M. (Sous la direction), *Variation linguistique et didactique des langues*, *Revue Internationale de Linguistique et Société*, N° 37, 2016.

18. FISHMAN J., « Aménagement et norme linguistique en milieux linguistiques récemment conscientisés », In : *La Norme linguistique*, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1983, p. 393.

19. GAUDIN F., *Pour une socioterminologie : Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Publications de l'université de Rouen, N°182, 1993.

20. JIMENEZ A., « Norme et diversité : L'espagnol parlé en Andalousie (Espagne) », In : *Norme linguistique et société*, P.U.V 2003.

21. *Genèse de la (les) norme(s) linguistique(s) : Hommage à Guy Hazel-Massieux*, Publications de l'université de Provence, 1994.

22. HERRAS J. C., *Norme linguistique et société*, Presses Universitaires de Valenciennes, 2003.
23. KHAOULA Taleb Ibrahim, « L'école algérienne au prisme des langues de scolarisation », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 70 | décembre 2015, mis en ligne le 01 décembre 2017, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ries/4493> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ries.4493>, pp.53-63.
24. MAHRAZI M., *Tamazight face à son destin*, Tira Éditions, 2012.
25. MAURIS J., *La Crise des langues*, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1985.
26. MAURIS J., *Politique et aménagement linguistique*, Les publications du Québec, Paris, Le Robert, 1987.
27. MOREAU L. M., *Sociolinguistique, les concepts de base*, Pierre Mardaga, 1997.
28. NAIT-ZERRAD K. (Sous la direction), *La Standardisation du berbère à la lumière des évolutions récentes en Europe et dans le Nord de l'Afrique*, Actes du colloque organisé à l'INALCO (Paris), 6-7 octobre 2008, REB- Volume 5- 2010.
29. RUBIO Clémentine : « Vers une sociolinguistique historique », In : *Épistémologie et histoire des idées sociolinguistiques*, GLOTTOPOL, Revue de sociolinguistique en ligne, N° 28, Juillet 2016, <http://glottopol.univ-rouen.fr>. Consulté le 12 Février 2017.

Notes :

¹ - BAGGIONI D., « Présentation de l'émergence du concept de norme linguistique en sciences humaines et en linguistique », In : *Genèse de la (des) norme(s) linguistique(s)*, Publications de l'université de Provence, 1994, pp. 271-294.

² - GAUDIN F., *Pour une socioterminologie : Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Publications de l'université de Rouen, N°182, 1993, p. 171.

³ - BAGGIONI D., *Op. cit.*, p. 172.

⁴ - JIMENEZ A., « Norme et diversité : L'espagnol parlé en Andalousie (Espagne) », In : *Norme linguistique et société*, P.U.V 2003, p 91.

⁵ - RUBIO Clémentine : « Vers une sociolinguistique historique », In : *Épistémologie et histoire des idées sociolinguistiques*, GLOTTOPOL, Revue de sociolinguistique en ligne, N° 28, Juillet 2016, <http://glottopol.univ-rouen.fr>, P. 48. Consulté le 12 Février 2017.

⁶ - RUBIO Clémentine, *Ibid.*, 2016, P. 49

⁷ - CHEMAKH S., « L'Aménagement du tamazight (milieu algérien), État des lieux, critiques et propositions », In : *Tamazight langue nationale en Algérie : État des lieux et problématique d'aménagement*, Actes du 1er colloque sur l'aménagement du tamazight, CNPLET, Alger 2006, p. 76.

⁸ - Extrait du quotidien El Watan du mercredi 6 janvier 2016 en page 5. Voir ma thèse de doctorat, en particulier dans la première partie où j'ai abordé la gestion des langues en Algérie et au Maroc :

ALIK K., *L'aménagement linguistique de tamazight en contexte scolaire : Cas de l'Algérie et du Maroc*. Thèse de Doctorat ès-Sciences, Spécialité : Linguistique amazighe, Soutenue le 02 mars 2017, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, sous la direction de Moussa IMARAZENE, pp. 83-84.

⁹ - Cf. ALIK Koussaila, *L'aménagement de tamazight à travers son enseignement : La norme envisagée dans les manuels scolaires*, Mémoire de Magister en langue et culture amazighes, Spécialité : Linguistique, soutenu le 18 janvier 2011, sous la direction de Nora TIGZIRI.

¹⁰ Cf. ALIK Koussaila, « Les normes morphosyntaxiques recomposées dans les manuels scolaires de tamazight : Étude comparative entre l'Algérie et le Maroc », In : *Didactique de tamazight langue maternelle*, Revue publiée par le CNPLET/MEN : *Timsal n tamazight*, N° 10, Décembre 2019, Sous la Direction de prof. Abderrezak DOURARI. pp. 43-62 (Algérie).

¹¹ - KHAOULA Taleb Ibrahim, « L'école algérienne au prisme des langues de scolarisation », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 70 | décembre 2015, mis en ligne le 01 décembre 2017, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ries/4493> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ries.4493>, p. 63.

¹² - KHAOULA Taleb Ibrahim, *Ibid.*, p. 63.

¹³ - MAHRAZI M., *Tamazight face à son destin*, Tira Editions, 2012, p. 159.